



## Annexe à la délibération n° 2022 - 4

## Note de présentation synthétique du compte Administratif 2021 Budget Principal de la Commune

### Introduction

Une note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au budget primitif et au compte administratif (article L.2313-1 du CGCT pour les communes, L.3313-1 du CGCT pour les départements, L.4313-1 du CGCT pour les régions). **Cette disposition s'applique à toutes les communes ainsi qu'aux établissements publics de coopération intercommunale comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus** (article L.5211-36 du CGCT). Dans la mesure où cette présentation est annexée au budget primitif et au compte administratif, elle doit être transmise à la préfecture en même temps que les documents budgétaires.

Elle pourra comporter les éléments suivants :

- ▶ Eléments de contexte : économique, social, budgétaire, évolution de la population ...
- ▶ Priorités du budget
- ▶ Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement : évolution structure
- ▶ Montant du budget consolidé (et des budgets annexes)
- ▶ Crédits d'investissement et le cas échéant de fonctionnement pluriannuels
- ▶ Niveau de l'épargne brute (ou CAF) et niveau de l'épargne nette
- ▶ Niveau d'endettement de la collectivité
- ▶ Capacité de désendettement
- ▶ Niveau des taux d'imposition
- ▶ Principaux ratios
- ▶ Effectifs de la collectivité et charges de personnel

### Éléments de contexte national 2021 : économique, social, budgétaire

En moyenne sur l'année 2021, le produit intérieur brut a augmenté de + 7,0 %, après -8,0 % en 2020. Le niveau moyen du PIB en 2021 se situait ainsi à 1,6 % en deçà de son niveau moyen en 2019.

Le PIB accélère au troisième trimestre 2021 (+3,0 %, après +1,3 % au trimestre précédent) : il revient ainsi quasiment à son niveau d'avant-crise (-0,1 % par rapport au T4 2019).

La demande intérieure finale (hors stocks) contribue positivement à l'évolution du PIB ce trimestre (+3,3 points, après +1,5 point au trimestre précédent) : en particulier, les dépenses de consommation des ménages accélèrent très fortement (+5,0 % après +1,3 %) et contribuent pour +2,5 points à la croissance du PIB ce trimestre.

Cette vive progression est essentiellement portée par la consommation en services, notamment en hébergement-restauration (+58,9 %, après +44,9 % au trimestre précédent) : cette seule hausse explique la moitié de la croissance du PIB ce trimestre. La consommation en « autres services aux ménages » est également très dynamique ce trimestre (+20,7 %, après +4,5 %), portée par la réouverture des musées, parcs d'attraction, casinos, etc. De même, la consommation des ménages en services de transports se redresse vivement (+42,8 %, après +10,6 %). Enfin, la consommation en biens rebondit (+1,8 %, après -2,5 % au trimestre précédent).

Au troisième trimestre 2021, les exportations accélèrent (+2,3 %, après +1,2 %), quasi stables (+0,1 %, après +1,7 %). Ainsi, la contribution des échanges extérieurs est positive ce trimestre (+0,6 point, après -0,2 point). En particulier, les échanges extérieurs de tourisme repartent nettement : +65,3 % pour les exportations et +43,2 % pour les importations. À l'inverse, les échanges extérieurs de biens se replient légèrement : -0,8 % pour les exportations et -1,2 % pour les importations.

Les échanges extérieurs se rapprochent de leur niveau d'avant-crise mais demeurent dégradés : -7,0 % par rapport au T4 2019 pour les exportations, -5,4 % pour les importations. En particulier, le tourisme demeure largement en retrait : -31,4 % pour les exportations en écart au T4 2019, -28,4 % pour les importations.

Au quatrième trimestre 2021, le nombre de chômeurs diminue de 189 000 par rapport au trimestre précédent, à 2,2 millions de personnes. Le taux de chômage diminue ainsi de 0,6 point à 7,4 % de la population active en France (hors Mayotte). Les quatre trimestres précédents, il était resté quasi stable, entre 8,1 % et 8,0 %. Il est inférieur de 0,8 point à son niveau d'avant-crise (fin 2019) et à son plus bas niveau depuis 2008, si l'on excepte la baisse ponctuelle en « trompe-l'œil » du printemps 2020, liée à la crise sanitaire. Sur le trimestre, le taux de chômage des jeunes diminue fortement (-3,6 points), et atteint 15,9 % rejoignant ainsi les plus bas niveaux des cycles précédents à la fin des années 80 et 90. Il diminue de 0,3 point pour les personnes âgées de 25 à 49 ans, à 6,8 %, et il est stable pour les 50 ans ou plus, à 5,8 %. Sur le trimestre, la baisse du taux de chômage est plus marquée pour les femmes (-0,8 point) que pour les hommes (-0,4 point), alors que l'écart était en sens inverse au trimestre précédent. Au total, par rapport à l'avant-crise, les taux de chômage des femmes et des hommes ont baissé chacun de 0,8 point, atteignant respectivement 7,3 % et 7,5 %. Parmi les chômeurs, 0,7 million déclarent être sans emploi et en recherche un depuis au moins un an. Le taux de chômage de longue durée s'établit à 2,2 % de la population active au quatrième trimestre 2021, en baisse de 0,2 point par rapport au trimestre précédent. Il retrouve ainsi son niveau d'avant-crise.

À la fin du 3<sup>ème</sup> trimestre 2021, la dette publique au sens de Maastricht s'établit à 2 834,3 Md€, soit 116,3 % du PIB (114,8 % à la fin du trimestre précédent). Elle augmente de 72,4 Md€, plus fortement qu'au 2<sup>ème</sup> trimestre (+23,7 Md€). Une partie de cet endettement alimente la trésorerie des administrations publiques, en hausse de 29,9 Md€ sur ce trimestre. Sous l'effet de cette hausse de trésorerie, la dette nette augmente plus modérément que la dette brute (+41,5 Md€, après +68,4 Md€ au trimestre précédent) pour s'établir à 103,4 % du PIB.

Au 3<sup>ème</sup> trimestre 2021, la contribution de l'État à la dette publique augmente de 65,5 Md€. La hausse de la contribution de l'État à la dette nette est plus modeste (+36,3 Md€) en raison de la hausse de sa trésorerie (+29,2 Md€), principalement sous forme de dépôts à la Banque de France.

La contribution des organismes divers d'administrations centrale (Odac) à la dette publique augmente de 4,8 Md€, principalement portée par l'endettement de SNCF Réseau (+4,3 Md€). Par ailleurs, France Compétences augmente de 0,7 Md€ son endettement (prêts de court terme), alors que le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) rembourse 0,2 Md€ de prêt. Les dépôts au Trésor des Odac augmentent de 1,2 Md€ dont 0,9 Md€ pour les universités.

La contribution des administrations publiques locales (Apul) à la dette augmente au 3<sup>ème</sup> trimestre (+3,0 Md€) principalement sous l'impulsion de la Société du Grand Paris (SGP) et d'Île-de-France Mobilités (respectivement +1,5 Md€ et +1,4 Md€ de titres de créances). Les contributions des communes (-0,1 Md€), des départements (-0,3 Md€), des régions (+0,3 Md€) et des EPCI sans fiscalité propre (+0,2 Md€) se compensent.

La contribution des administrations de sécurité sociale (Asso) à la dette publique diminue au 3<sup>ème</sup> trimestre (-0,9 Md€). L'Acoss, ou Urssaf Caisse nationale, poursuit son désendettement ce trimestre (-3,6 Md€ de titres de créances à court terme après -3,0 Md€ le trimestre précédent). En revanche, la Cades (Caisse d'Amortissement de la Dette Sociale) augmente son endettement (+1,2 Md€) ainsi que l'Unédic (+0,9 Md€) et les hôpitaux (+0,4 Md€). L'endettement progressif de la Cades au cours des derniers trimestres s'inscrit dans le contexte des reprises de dette des régimes d'assurance sociale et des établissements de santé.

## Evolution de la population d'Ascain

Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, l'INSEE estimait la population totale d'Ascain à 4 318 habitants, chiffre actualisé à 4 359 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

## Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement de la structure

		<b>DÉPENSES</b>			
		<b>CA 2020</b>	<b>BP 2021</b>	<b>CA 2021</b>	
Chapitre	60	Achats non stockables ou non stockés	374 490,03 €	530 520,00 €	447 495,57 €
Chapitre	61	Services extérieurs	180 824,63 €	217 200,00 €	184 102,22 €
Chapitre	62	Autres services extérieurs	94 226,64 €	122 646,00 €	104 246,40 €
Chapitre	63	Impôts, taxes et versements assimilés	7 698,00 €	36 000,00 €	8 449,00 €
Chapitre	64	Charges de personnel	1 613 013,70 €	1 667 980,00 €	1 616 876,08 €
Chapitre	65	Autres charges de gestion courante	397 336,64 €	429 600,00 €	401 401,36 €
Chapitre	014	Atténuation de produits	10 571,62 €	9 174,44 €	9 174,44 €
Chapitre	66	Charges financières	74 588,96 €	62 076,84 €	62 076,84 €
Chapitre	67	Charges exceptionnelles	97 683,00 €	7 337,30 €	39 018,58 €
Chapitre	68	Dotations aux amortissements	201 412,44 €	184 591,15 €	174 590,44 €
Chapitre	023	Virement à la section d'investissement	0,00 €	716 880,49 €	0,00 €
		<b>DÉPENSES TOTALES</b>	<b>3 051 845,66 €</b>	<b>3 984 006,22 €</b>	<b>3 047 430,93 €</b>
		<b>RECETTES</b>			
Chapitre	002	Excédent de fonctionnement	2 100,38 €	143 021,78 €	143 021,78 €
Chapitre	70	Produits des services du domaine et ventes div	331 729,49 €	392 854,44 €	401 669,59 €
Chapitre	72	Travaux en régie	22 691,28 €	90 000,00 €	30 979,72 €
Chapitre	73	Impôts et taxes	2 448 788,30 €	2 676 026,00 €	2 782 540,93 €
Chapitre	74	Dotations, subventions et participations	564 775,10 €	484 539,00 €	484 980,06 €
Chapitre	75	Autres produits de gestion courante	141 954,70 €	142 500,00 €	141 860,93 €
Chapitre	013	Atténuation de charges	69 242,69 €	44 405,00 €	49 598,66 €
Chapitre	77	Produits exceptionnels	12 804,96 €	10 660,00 €	227 826,55 €
		<b>RECETTES TOTALES</b>	<b>3 594 086,90 €</b>	<b>3 984 006,22 €</b>	<b>4 262 478,22 €</b>
		<b>Excédent de fonctionnement</b>	<b>542 241,24 €</b>		<b>1 215 047,29 €</b>
		<b>DÉPENSES</b>			
Chapitre	001	Déficit d'investissement reporté	209 533,83 €	358 719,46 €	358 719,46 €
Chapitre	16	Remboursement d'emprunts et dettes	651 240,77 €	271 000,00 €	269 635,86 €
Chapitre	192	plus ou moins values			8 165,94 €
Chapitre	204	Subvention d'équipement versées	35 551,50 €	0,00 €	0,00 €
Chapitre	20	Immobilisation incorporelles	0,00 €	1 000,00 €	0,00 €
Chapitre	21	Immobilisations corporelles	746 894,35 €	2 172 956,38 €	1 868 932,51 €
Chapitre	23	Immobilisation en cours	397 588,36 €	37 000,00 €	32 220,91 €
Chapitre	23	Travaux en régie	22 691,28 €	90 000,00 €	30 979,72 €
Chapitre	45	Travaux avancés pour agglo	168 152,58 €	0,00 €	0,00 €
		<b>DÉPENSES TOTALES</b>	<b>2 231 652,67 €</b>	<b>2 930 675,84 €</b>	<b>2 568 654,40 €</b>
		<b>RECETTES</b>			
Chapitre	024	Produits de cessions		185 200,00 €	0,00 €
Chapitre	10	Dotations, fonds divers et réserves	1 191 426,08 €	687 806,46 €	725 374,32 €
Chapitre	13	Subventions d'investissement	301 276,66 €	42 134,06 €	51 818,74 €
Chapitre	16	Emprunts	0,00 €	1 119 267,00 €	800 000,00 €
Chapitre	204	Subventions d'équipement reçues	10 665,45 €	0,00 €	0,00 €
Chapitre	21	Immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €	31 765,94 €
Chapitre	28	Amortissements des immobilisations	201 412,44 €	174 070,15 €	174 070,15 €
Chapitre	45	Travaux remboursé par agglo	168 152,58 €	0,00 €	0,00 €
Chapitre	023	Virement de la section de fonctionnement		716 880,49 €	0,00 €
		<b>RECETTES TOTALES</b>	<b>1 872 933,21 €</b>	<b>2 925 358,16 €</b>	<b>1 783 029,15 €</b>
		<b>Déficit de la Section d'investissement</b>	<b>-358 719,46 €</b>		<b>-785 625,25 €</b>
		<b>Excédent Global</b>	<b>183 521,78 €</b>		<b>429 422,04 €</b>

**Montant du Compte Administratif 2021 consolidé (et des budgets annexes)**

	Crédits Ouverts	Réalisations - Mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12/21
<b>INVESTISSEMENT</b>			
DEPENSES	3 056 422,99	2 593 964,83	90 026,60
RECETTES	3 056 422,99	1 812 501,48	12 250,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
DEPENSES	4 106 637,38	3 068 356,68	
RECETTES	4 106 637,38	4 384 951,04	
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	<b>7 163 060,37</b>	<b>5 662 321,51</b>	<b>90 026,60</b>
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	<b>7 163 060,37</b>	<b>6 197 452,52</b>	<b>12 250,00</b>

**Commentaires comptes administratif 2021**

L'exercice 2021 est une année marquée par la crise sanitaire où chacun a dû s'adapter. Cependant les activités municipales ont repris leur cours quasi normal. La Mairie a organisé un centre de vaccinations au plus proche des habitants. L'épidémie n'a pas épargné le personnel et leur famille.

**Au niveau fonctionnement :**

- **Dépenses totales : 3 047 430 €**, au même niveau qu'en 2020. Les dépenses ont été maîtrisées

Achats +13% = en lien avec la reprise des cantines et des activités.

Services extérieurs : +2%

Autres services extérieurs : +11% = lié à la reprise des animations et de l'activité.

Charges du personnel : + 0,14 % = malgré les nouvelles embauches réalisées en milieu d'année, les charges de personnel n'évoluent pas de manière significative.

Autres charges de gestion courantes : 0 %

Charges financières : -17 % (fin d'emprunts et l'emprunt, contracté en 2021, n'impactera qu'en 2022)

Dotations aux amortissements : - 13 %

- **Recettes totales : 4 262 478 €**, en hausse de 19%

Produits des services du domaine : + 21% = reprise de l'activité (cantines ALSH)

Impôts et taxes : + 14% = hausse de la fiscalité locale et des bases

Dotations Subventions : -14% = Baisse de la DGF -5%, baisse de la compensation exonération taxe foncière -54%,

Hausse de la péréquation droit de mutation +62%

Produits exceptionnels : cession de terrains

Excédent de fonctionnement = **1 215 047 €**

**Au niveau Investissements :**

- **Dépenses : 2 568 654 €**

Total des investissements réalisés et engagés : 1 930 628 € + RAR 78 026 € = 2 008 654 €

Dont 1 279 002 € pour l'achat du terrain de l'école et 729 652 € d'investissements courants.

Voirie = 237 952 €

Sécurisation Dorrea = 256 479 €

- **Financement des investissements - total recettes : 1 783 029 €**

Produit des services du domaine : 725 374 €  
 Subventions : 51 818 €  
 Emprunt : mobilisé principalement pour le terrain de l'école : prévu 1 119 267 et réalisé 800 000 €  
 Amortissements : 174 070 €  
 Déficit d'investissement : - 785 625 €  
 Résultat exercice 2021 = excédent global : 429 422 €

### Niveau d'endettement de la collectivité

L'indemnité d'expropriation pour l'acquisition du terrain de la future école publique ayant été versée, Un nouvel emprunt de 800 000 € a été effectué sur 2021.

Ainsi, la dette en capital de la commune, au 31 décembre 2021, s'élève à un total de 3 513 717,54 €, soit 813,74 €/habitant (4 318 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2021) et se répartit sur 17 prêts.

### Niveau de l'épargne brute (ou CAF) et niveau de l'épargne nette

L'épargne brute (ou capacité d'autofinancement) correspond à la différence entre les recettes réelles de fonctionnement (sans les recettes exceptionnelles) et les dépenses réelles de fonctionnement (sans les dépenses exceptionnelles) d'une année.

Elle était de 3 922 727,01 € - 2 676 631,35 € = 1 246 095,66 € pour la Commune d'Ascaïn au 31 décembre 2021.

L'épargne nette est la différence entre l'épargne brute et le remboursement du capital de la dette.

Elle s'élevait à 1 238 715,94 € - 269 635,86 € = 976 459,8 €.

### Capacité de désendettement

C'est le rapport de l'encours de dette à l'épargne brute. Ce ratio mesure l'endettement en nombre d'années d'épargne brute.

Il était de 3 513 717,54 €/1 246 095,66 € = 2,82 années au 31 décembre 2021.

Pour information, 15 ans c'est la limite haute, qui marque le seuil du surendettement pour une collectivité locale, mais qui peut varier selon la typologie d'investissements. La zone dangereuse commence autour de 11-12 années. La capacité de désendettement est l'élément incontournable pour évaluer la situation financière d'une collectivité locale. Cependant, cet indicateur ne peut résumer à lui seul la totalité d'une analyse financière. En effet, une collectivité locale en phase d'investissement et donc d'endettement (ex : première phase d'un programme pluriannuel d'investissement) peut très bien accepter de laisser ce ratio se dégrader sur un ou deux exercices pour le ramener progressivement vers des niveaux acceptables.

### Niveau des taux d'imposition en 2021 :

F.B	26
F.N.B.	22,51

Majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires à 60 % depuis janvier 2021.

### Effectifs de la collectivité et charges de personnel :

Nombre d'agents de la commune (en activité au 1<sup>er</sup> janvier)

	2020	2021	2022
<b>Titulaires et stagiaires</b>	39	39	43
<b>Apprentis, contractuels</b>	2	2	0

Personnel non titulaire : des contrats de courte durée pour les remplacements d'agents en congé maladie dans les écoles.

Saisonniers : 25 (équivalent temps plein) durant l'été 2021.

La masse salariale totale s'élevait à 1 616 876,08 € en 2021 (dont régime indemnitaire : 161 746,76 €)

**Principaux ratios de 2021 pour ASCAIN :**Population totale au 1<sup>er</sup> janvier 2021 (estimations INSEE) : 4 318 habitants

Nombre de résidences secondaires : 485

De 1 à 6 : ratios obligatoires pour les communes de + de 3 500 habitants De 7 à 10 : ratios obligatoires pour les communes de + de 10 000 habitants	Ascain	Moyenne natio. de la strate
1) Dépenses réelles de fonctionnement/population	650,90	820,00
2) Produits des impositions directes/population	550,58	477,00
3) Recettes réelles de fonctionnement/population	944,95	1023,00
4) Dépenses d'équipement brut/population	447,46	294,00
5) Encours de dette/population	813,73	741,00
6) DGF/population	89,41	153,00
7) Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement :	0,5752	0,5420
8) Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement	0,7549	0,8810
9) Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	0,4735	0,2870
10) Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	0,8611	0,7200



Ascain, le 9 mars 2022

Le Maire,

Jean Louis FOURNIER